

FAMILLE OSTY, FLORENCE, FRANCIS ET JULIEN OSTY



Le témoignage
d'agriculteurs
innovants !

L'exploitation du GAEC du Roc de Peyre se situe en Margeride. Elle est gérée en bovin viande et ovin viande. Son cheptel bovin comporte une petite centaine de têtes, essentiellement composées d'Aubrac. L'activité ovine repose sur un troupeau de 80 brebis. Par ailleurs, les 180 hectares de terres de l'exploitation sont principalement conduites en pâtures et en prairies.

L'exploitation a toujours cherché à être au maximum autonome. Le paillage plaquettes rentre tout à fait dans ce cadre. Les plaquettes sont fabriquées sur l'exploitation. Elles sont utilisées en litière, en substitution d'une partie de la paille. Le fumier est ensuite épandu sur les terres de l'exploitation.

Notre exploitation est située en Margeride, sur deux sites : à Saint Sauveur de Peyre et à Prinsuejols. Ce deuxième site fut acquis lors de l'installation de Julien en 2006. L'exploitation compte désormais un cheptel bovin de plus de 70 Aubracs, auxquelles s'ajoutent une quinzaine de vaches laitières destinées à engraisser les veaux gras. L'activité ovine est menée de manière extensive. L'exploitation compte un cheptel de 80 brebis destinées à la production d'agneaux de 15 kg.

Notre exploitation compte 180 hectares de terres, comprenant 10 ha de céréales, 20 ha de prairies temporaires, 50 ha de prairies permanentes et 100 ha de pâtures.

Nous produisons trop peu de céréales pour couvrir nos besoins en paille. Alors, pour augmenter notre autonomie nous avons choisi de développer le paillage plaquettes. En effet, nous avons de la ressource en bois sur nos 100 ha de pâtures. Chaque année, nous économisons au moins 25% de paille.

REPÈRES

- Gagner en autonomie en économisant de la paille
- Nettoyer les pâtures tout en valorisant les bois
- Préserver la fertilité du sol

LA PRODUCTION DE PLAQUETTES FORESTIÈRES POUR GAGNER EN AUTONOMIE

Notre devise c'est l'autonomie au maximum. Les plaquettes font partie de l'autonomie. En effet, nous produisons trop peu de paille par rapport à nos besoins. Nous voulions aussi continuer à produire du fumier, car sur nos sols acides de Margeride, le fumier c'est de l'or. Lors de la sécheresse de 2011, nous avons donc essayé de pailler avec des plaquettes forestières. Nous avons décidé de les fabriquer nous-même car nous avons une importante ressource de bois (pins sylvestres) sur nos 100 ha de parcours. De plus, nos parcours ont besoin d'être nettoyés. Transformer les bois en plaquettes permet donc de valoriser ces arbres que nous aurions de toute manière dû prélever. Exploiter ces bois revêt donc trois avantages : Nous nettoyons nos pâtures, nous valorisons les bois et nous économisons de la paille tout en continuant à produire du fumier.

Nous abattons les bois tôt dans l'hiver. Pour débarder le bois, nous utilisons la pince à débarder de la Cuma. Puis nous attendons 6 mois et nous faisons broyer le bois en plaquettes dans l'été.

Il faut ensuite mettre les plaquettes en tas, sous abris, de manière à ce qu'elles sèchent par fermentation pendant au moins 2 mois. En fin d'automne, nous avons donc à disposition des plaquettes prêtes pour l'utilisation en litière animale.



ECONOMISER UNE PARTIE DE LA PAILLE GRÂCE AUX PLAQUETTES BOIS

Depuis 2011, nous réduisons notre consommation de paille de 25%, soit de 120T auparavant à 90T aujourd'hui, grâce à l'utilisation de plaquettes forestières en litière. En début d'hivers ou après le curage de mi-saison, nous commençons par étendre sur l'aire paillée une première couche de paille. Cela facilite par la suite le curage. Puis nous déposons au godet une couche de plaquettes. Cette dernière opération est renouvelée toute les trois à quatre semaines. A chaque fois, nous utilisons 3 godets de plaquettes (~4 m3 au total) pour chaque parc de 18 vaches. Durant la saison cela représente 120 m3 (soit 1,5 m3 par vache).

De plus, tous les jours, nous paillons la stabulation. Mais avec 25% moins de paille qu'en l'absence de plaquettes.

En plus de l'économie de paille, les plaquettes ont l'avantage de mieux porter que la paille, cela aussi participe à la propreté des animaux.

Nous veillons à préserver la fertilité des sols, et de ce point de vu là, les plaquettes ne présentent aucun inconvénient. Après le curage, le fumier est entreposé à l'extérieur. Il y reste jusqu'en automne, lorsque nous l'étendons sur les champs et les prairies. Sur le long terme, nous constatons avec satisfaction que les trèfles, qui craignent les sols acides, durent aussi longtemps qu'avant. C'est donc signe que le sol ne s'est pas d'avantage acidifié suite à l'utilisation des plaquettes forestières.

